**Appel à Projets**

**Fonds mobilités actives**

Continuités cyclables

Modèle pour la notice technique

à joindre au dossier de candidature

Un dossier technique (au format Word, ou équivalent, et pdf) doit impérativement être joint au dossier de candidature (cf page 6 du cahier des charges). Les éléments fournis doivent permettre d’évaluer le projet au regard des critères indiqués dans le cahier des charges, (cf pages 8 et 9), et doivent contenir au moins les éléments listés à l’annexe 1 du cahier des charges (pages 12 à 14).

Le présent document, à valeur indicative, propose un modèle de fil directeur pour notice technique. Il propose un déroulé de présentation pour faciliter la démarche des porteurs de projets dans la constitution de leur dossier de soumission, chacun devant adapter sa réponse à la nature de son projet et à sa complexité (technique, financière, ou autre).

*Toute demande de renseignements complémentaire peut-être envoyée à l’adresse suivante*

aap-continuites-cyclables@developpement-durable.gouv.fr

**I. Présentation générale du territoire**

***[Objectifs de cette partie : comprendre globalement le territoire en termes socio-démographiques]***

Commencer par une présentation succincte du territoire sur lequel se situe le projet. La présentation s’appuiera sur une carte à joindre au dossier (nul besoin d’un outil SIG pour positionner les différents éléments, une simple indication suffit) et l’ensemble répondra si possible aux points suivants :

* Typologie du territoire : urbain ? Péri-urbain ? Rural ?
* Population : nombre d’habitants  et descriptif rapide de leur répartition : sont-ce plutôt des aînés ? Des jeunes ? Des actifs ?… si la donnée est disponible, préciser taux de pauvreté, taux d’emploi, nombre d’emplois pour 1000 habitants…
* Le territoire comprend-il des quartiers politique de la ville ? Si oui, les positionner sur la carte. Fait-il l’objet d’un programme Action cœur de ville ? Si oui, sur quoi portent principalement ses actions ?
* Caractériser en quelques mots l’habitat sur le territoire : diffus ? Dense ? Pavillonnaire ?
* Positionner sur la carte les principaux pôles générateurs de mobilité : établissements scolaires ou universitaires, principaux transports (gare ? Gare routière ? Transports en commun ? Axes routiers rapides ?), zones d’activités, zones commerciales, centres sportifs, centres hospitaliers, les cinémas, …
* Positionner sur la carte la zone dans laquelle sera situé l’aménagement ou les aménagements dont la réalisation est projetée et pour lequel/ lesquels une subvention est sollicitée.

**II. La mobilité sur le territoire**

***[Objectifs de cette partie : comprendre les enjeux généraux de mobilité sur le territoire, en particulier les infrastructures cyclables existantes et à venir, notamment dans les zones sur lesquelles le projet est susceptible d’avoir des effets ; comprendre les dynamiques déjà en place en termes de mobilité et notamment les documents de planifications (Plan de déplacement, Schéma directeur cyclable, ...)]***

Présenter les données et l’organisation de la mobilité sur le territoire.

* Qui est compétent pour l’organisation de la mobilité sur le territoire ? À quelle échelle ? Le cas échéant, y a-t-il plusieurs acteurs ?
* Présenter le cas échéant le ou les plans de déplacements qui intéressent le territoire (par exemple PDU) : date de mise en place, volet mobilités actives et présentation des objectifs et de leur avancement le cas échéant
* Présenter le schéma directeur vélo ou piéton-cycliste s’il existe (joindre les cartes le cas échéant) : date de conception et d’approbation (ou état d’avancement), modalités d’élaboration, partenaires associés. Résumer ses ambitions : nombre de km d’itinéraires cyclables à aménager, investissement financier, objectifs principaux (déplacements du quotidien ou tourisme), zones identifiées en priorité, aménagements prioritaires, calendrier …
* Dans tous les cas, présenter les projets réalisés et prévus pour améliorer la mobilité active (notamment à vélo) des habitants et leurs liens avec les pôles générateurs de mobilités
* Situer le (ou les)aménagements projeté(s) dans le schéma cyclable actuel au moment de la demande, et le cas échéant le plan pluriannuel de réalisation des aménagements (ne pas se limiter au seul projet pour lequel un financement est sollicité)
* Données complémentaires éventuelles :
	+ Si les données sont disponibles : taux de motorisation des ménages (données INSEE), taux d’utilisation des transports publics, … (citer les sources de données)
	+ Le territoire a-t-il mis en place un versement transport ? Si oui, à quel taux et à quelle échelle de territoire ?

À la présentation sera nécessairement jointe une carte présentant les infrastructures cyclables existantes et projetées (avec les dates prévisionnelles de mise en service) qui maillent le territoire : bandes cyclables, pistes cyclables, voies vertes, zones 30, zones de rencontre, zones de stationnement des cycles ; y positionner la zone concernée par le projet.

**III. Présentation du projet**

***[Objectifs de cette partie : description minimale générale du projet (caractéristiques physiques, coût, dates de travaux et de mise en service), justification de son intérêt au sens du cahier des charges de l’appel à projets]***

**A) Caractéristiques générales du projet**

Situer et présenter les caractéristiques générales de l'itinéraire et/ou de l’infrastructure de l’itinéraire concerné par le projet à réaliser en s’appuyant sur une carte (permettant d’effectuer un gros plan sur le projet). Présenter les types d’aménagements cyclables et d’aménagements projetés sur l’itinéraire (bandes cyclables, pistes, voies vertes, zones 30, CVCB, etc) et le linéaire correspondant concerné par chaque type (en ml ou km) ; lister les points durs de l’itinéraire.

Si le projet le nécessite, expliquer les liaisons entre les différents aménagements de l’itinéraire (bande cyclable à piste cyclable par exemple) : positionnement et modalité, en quelques mots (ex : le cycliste est dans un sas vélo et peut ainsi rejoindre facilement la piste cyclable qui se situe à sa droite…).

**B) Origine du projet**

À la lumière du ou des schéma(s) cyclable(s) du territoire précédemment présenté(s), expliquer l’origine du projet, le processus d’implication des interlocuteurs locaux (élus, associations d’usagers...) et le processus de mobilisation du territoire et de décision. Présenter en outre les moyens affectés au projet. Il est utile d’y joindre les éventuels comptes rendus de réunions

En une ou deux phrases, expliquer les besoins précis identifiés en particulier pour justifier ce projet (par exemple : forte population non motorisée, accès à un collège …).

**C) Insertion, cohérence et justification de l’intérêt du projet**

Présenter l’utilité et l’insertion du projet au sein du/des schéma(x) cyclable(x) du territoire (décrit(s) au paragraphe II). Décrire ses interactions, sa pertinence et sa cohérence avec les itinéraires et infrastructures existants.

1. **Expliquer la nature de la discontinuité que le projet permet de résorber. Il sera ici utile de se référer au paragraphe A « Contexte et enjeux » pages 3 et 4 du cahier des charges. Expliquer le cas échéant :**
* les itinéraires cyclables existants (ou prochainement réalisés) ou pôles importants qu’il relie,
* la ou les coupure(s) qu’il permet de franchir : *« linéaire infranchissable (voie ferrée, canal, rivière) voire faisceau de coupures linéaires (voie rapide le long d’une voie ferrée), barrière de trafic dangereuse à franchir (entrée de ville, radiale, intersection, déviation...), voirie impraticable (voies rapides sans aménagements, sans trottoirs, aménagements occupés par du stationnement illicite, pont saturé de trafic…), surfacique (stade, cimetière, hôpital, campus universitaire, parc urbain, centre commercial, caserne…) ou encore ceinture de coupures enclavant un quartier avec peu de points d’accès »*
* et/ou pour un itinéraire existant, les améliorations qu’il propose pour résoudre une discontinuité dans la qualité de l’aménagement qui le rend « *aujourd’hui peu utilisé ou peu utilisable dans des conditions de sécurité suffisantes du fait de discontinuités qui génèrent un inconfort important pour les utilisateurs et interdisent à un grand nombre de cyclistes une pratique quotidienne effective*»
1. **Présenter succinctement l’analyse des alternatives au projet et leurs inconvénients.**
2. **Présenter l’estimation des effets attendus :**
* Expliquer les lieux que la liaison a pour objet ou pour effet de relier en s’appuyant sur une carte focalisant sur le projet pour y identifier les pôles générateurs concernés. S’il s’agit de zones en aménagement préciser leur calendrier de réalisation.
* Présenter les projets d’implantation de stationnements vélos sur la zone (carte si nécessaire)
* Description de la réduction des distances engendrée par l’infrastructure projetée entre les principaux pôles générateurs de déplacements concernés.

*[Attention : l’enjeu reste la mobilité du quotidien et non le tourisme, même s’il n’est pas à exclure]*

Justifier du caractère « quotidien » des déplacements concernés (achat, loisir, domicile-travail, accès à l’établissement scolaire, etc.)

1. **Présenter les modalités d’évaluation du projet :**
* présenter les moyens techniques et humains pour évaluer le projet et l’atteinte des objectifs initiaux ; préciser les indicateurs de suivis directs (fréquentation, satisfaction des usagers) ou indirects (demandes d’installations d’arceaux vélo, demandes d’aménagements complémentaires adaptés pour vélos, etc)
* suivis de la fréquentation :
	+ si disponible, présenter la fréquentation cyclable (avant le projet) de l’itinéraire concerné
	+ préciser les modalités de comptage actuelles si elles existent et futures : localisation, acteurs, outils, mise en place ou non de comptages, pose de compteurs intégrés à la plateforme nationale des fréquentations, …

**D) Estimation financière et plan de financement du projet**

1. **Estimation financière**

Présenter l’estimation financière détaillée de l’opération selon les éléments demandés dans l’annexe 1 pages 12 et 13 du cahier des charges.

L’objectif est de préciser l’estimation présentée dans le 3e onglet de l’annexe 3 – Dossier Administratif et financier (pour mémoire, document obligatoire à remettre au format Excel ou équivalent) et d’y justifier le cas échéant les hypothèses de construction.

Joindre les devis ou chiffrages détaillés s’ils existent.

Dans le cas d’un projet inclus dans un projet plus vaste, expliquer la part estimative éligible du projet faisant l’objet de la demande de subvention.

1. **Plan de financement**

Présenter le plan de financement envisagé :

* + financements demandés
	+ présentation dans un tableau des cofinanceurs et des montants prévisionnels
	+ joindre les délibérations correspondantes si elles sont disponibles

**E) Calendrier prévisionnel**

Présenter le calendrier prévisionnel de l’opération (études, autorisations, passation des contrats, travaux).

Préciser la date prévisionnelle de début des travaux et la date prévisionnelle de sa mise en service.

**F) Autres précisions sur le projet**

* Indiquer les gestionnaires de voirie concernés
* Présicer la situation actuelle et la situation cible au regard du foncier (domanialité, propriété, superposition d’affectation ou de gestion) ;
* Donner la liste des autorisations nécessaires et/ou obtenues pour répondre aux contraintes liées à l’environnement, aux sites protégés ou interdits. Présenter l’état d’avancement du projet en la matière
* Indiquer les conditions d’exploitation et d’entretien des aménagements ou de l’équipement à réaliser et notamment les ressources mobilisées pour le faire

**IV. Descriptif technique du projet**

Présenter les détails techniques du projet qui n’ont pas été encore précisés ; expliquer les choix techniques retenus et leurs éventuelles alternatives (non retenues ou encore à l’étude) : qualité du revêtement, choix d’implantation, choix de types d’aménagement (piste ou bande cyclable, voie verte, …), choix de suppression de places de stationnement VL, le cas échéant relocalisation, précisions sur les liaisons avec les aménagements existants.

La liste des éléments à joindre est décrite dans l’annexe 1 (extraits rappelés ci-après), elle dépend du type de projet (ouvrage d’art, tunnel ou autre) et son exhaustivité sera à adapter à la nature du projet, à sa complexité et à l’état d’avancement des études. Ces éléments présenteront l’état Avant/Après projet et seront si nécessaire complétés de photographies du site pour illustrer le propos et permettre la bonne compréhension du projet.

***[Pour mémoire, cet appel à projets vise des projets dont au moins les études de faisabilité sont déjà réalisées.]***

**CAS 1 : Rétablissements de continuité cyclables hors ouvrages d'art (par exemple reconfiguration de carrefour complexe)**

* + - Plan synoptique (1/2 000 à 1/5 000)
		- Plan général (1/500 à 1/2 000) comprenant la signalisation prévue (au sol, panneaux,...)
		- Profil en long, profils en travers type et profils en travers particuliers (1/100 à 1/200) y compris les équipements (barrières, potelets par exemples)
		- Nature de la chaussée et de son revêtement
		- Traitement des intersections : plan au 1/100 ou 1/200 comprenant la signalisation (au sol, panneau, feux tricolores)
		- Équipements de confort (dispositif pour le stationnement des vélos par exemple)

**CAS 2 : Ponts / passerelles / estacades**

* + - Description de l’ouvrage :

- note présentant le niveau d’avancement des études (étude de faisabilité, étude préliminaire d’ouvrage d’art, projet) ;

- note justifiant les principales caractéristiques envisagées : nature de l’ouvrage, nombre de travées, conditions géotechniques, transparence hydraulique, gabarits, équipements, réponse aux contraintes de site.

* + - Dossier de plans :

- tracé en plan au 1/1000, 1/500 ou 1/200 ;

- élévation au 1/500 ou 1/200 ;

- profils en travers fonctionnels au 1/20 ;

- photomontages, si l’enjeu architectural le justifie.

**CAS 3 : Tunnels**

* + - Type d’ouvrage : tunnel dédié (nouveau tunnel, tunnel désaffecté, ex ferroviaire, ex routier,..), annexe à un tunnel existant (routier, ferroviaire...)...
		- Besoins identifiés : sécurité, continuité itinéraire, visibilité du trafic des mode actifs par rapport aux modes motorisé, différentiel de vitesse…
		- Programme des aménagements en tunnel prévus : vérification des conditions de visibilité ; suivant les cas : signalisation, traitement chaussée (revêtement, marquage...), traitement piédroits (peinture, géométrie…), dispositifs d’éclairage (niveau, principe fonctionnement...)...
		- Traitement des accès : raccordement au réseau cyclable existant ou projeté...
		- S’il s’agit de l’aménagement d’un tunnel existant : décrire les contraintes environnementales rencontrées (chiroptères par exemple) et les solutions envisagées pour y faire face
		- Note présentant le niveau d’avancement des études : étude de faisabilité, étude préliminaire d’ouvrage d’art, projet...
		- Photographies du site et de son environnement immédiat
		- Dossier de plans : tracé en plan (au 1/1000, 1/500 ou 1/200), profil en long du tunnel, profil en travers du tunnel, profils en travers fonctionnels au 1/20
		- Note spécifique sur l’exploitation du tunnel, son entretien...